

sition du royaume, et autres faits qui seront exposés par l'attorney général.

M. D. O'Connell, ayant pris connaissance du mandat, s'est déclaré prêt à donner les cautions exigées. Il a prêté serment, et a signé ; la plume étant très-mauvaise, il a dit : "Cette plume semble avoir été taillée plutôt pour faire un curé-dent que pour écrire." Après lui, son fils John, membre du parlement, a signé de même. Leur avoué a ensuite demandé copie des dépositions, qui lui a été promise. M. O'Connell a de nouveau donné une poignée de main au juge, et est sorti au milieu des acclamations de la foule assemblée dans la rue.

A 4 heures, il a fait publier la proclamation que voici :

"Merriow-Square, 14 octobre 1843.

"Chers concitoyens, je vous annonce que j'ai fourni caution aujourd'hui pour me défendre contre une accusation de conspiration et d'autres crimes, le premier jour des prochaines assises. J'exalte le peuple à se tenir calme, toute tentative qui aurait pour but de troubler la tranquillité serait désastreuse et même criminelle. En conséquence, chers concitoyens, écoutez-moi, ne vous laissez point tenter de troubler la paix publique, de violer la loi ou de commettre des désordres. La moindre atteinte portée à l'ordre public pourrait ruiner notre cause, si belle, et qui, d'ailleurs, doit triompher. Si pendant la présente crise vous voulez suivre mes avis et agir patiemment, légalement et avec calme, je puis vous garantir que le temps n'est pas éloigné où notre souverain vénérée sera l'ouverture du parlement irlandais dans le College-Green. Toute tentative de nos ennemis pour arrêter le mouvement du rappel a eu, jusqu'à ce jour, un effet contraire. Celle-ci échouera également, à moins que le peuple ne l'appuie par quelque acte illégal. Soyez en conséquence, tranquilles, et nous triomphierons.

"J'ai l'honneur d'être, etc.

"DANIEL O'CONNELL."

Il devait y avoir lundi une réunion de l'association du rappel ; mais peut-être le gouvernement l'aura-t-il empêchée. M. O'Connell semble l'avoir prévu ; car il a publié le samedi, avec la date du 16, une autre proclamation sur laquelle la réunion devait voter ce jour-là. Il y est déclaré que l'association n'abandonnera pas la cause du rappel avant l'installation du parlement irlandais. M. O'Connell, comme président du comité, y conseille encore aux Irlandais d'observer l'ordre le plus saint, d'éviter tout prétexte de tumulte, de désordre, de rester fermement attachés à leurs principes, mais sans vouloir tyranniser ceux des autres.

"Notre devoir et notre intérêt sont, ajoute-t-il, de nous concilier la faveur de tout le monde, de n'injurier personne, et de repousser toute connexion entre la question du rappel et une différence de croyance religieuse. Nous ne travaillons point pour l'avantage d'une secte, mais pour tout le monde. Fermes dans ces principes, fidèles à la couronne, animés d'un amour ardent pour notre patrie, convaincus que notre parlement ne pourra être rétabli que par des efforts pacifiques et légaux, nous vous adjurons de ne vous laisser entraîner à aucune tentative de tumulte ni de violences, quoi qu'il puisse arriver. Dans les circonstances actuelles, rien ne pourrait justifier une violation de la paix publique ; quoiqui arrive, ne trempez dans aucune violence, et soyez sûrs que c'est le moyen insuffisant d'arriver au rétablissement du parlement irlandais."

Quelle sera l'issue du procès intenté à M. O'Connell ? Un des journaux ministériels, qui s'est associé à la fureur des tortes, fait entendre que le grand jury, chargé de prononcer comme chambre des mises en accusation, ne le condamnera pas, ce qui prouverait qu'en Irlande il y aussi des jurés probes et libres ; de son côté, un organe du toryisme déclare que si le cabinet anglais met en jugement le libérateur, c'est parce qu'il a en main les moyens de le faire condamner, et qu'il ne doute pas du résultat. C'est donc une guerre d'extermination que l'on prépare contre l'Irlande, si elle essaie de résister.

"Le pouvoir exécutif, dit le *Morning Post*, est décidé à placer des canons à toutes les principales entrées de Dublin, pour empêcher les populations rurales de venir grossir le nombre des mécontents."

Pendant que le ministère prend cette attitude agressive, les meetings continuent en Angleterre et en Irlande. A Birmingham, une réunion d'habitans exprime tout haut son admiration pour la conduite de M. O'Connell et du peuple Irlandais ; à Sligo, les républicains déclarent qu'ils soutiendront M. O'Connell jusqu'à dernier instant de leur vie, et le tribunal arbitral organisé par le libérateur siégeait ces jours-ci.

Accusé de trahison et traduit devant un jury, M. O'Connell n'est plus un homme ordinaire ; c'est la cause de son pays qui va comparaître à la barre. Du résultat de ce procès dépend le sort de l'Irlande. Un verdict d'acquittement serait la condamnation solennelle du cabinet anglais qui semble être aller chercher à Eu ses inspirations de rigueur ; si, au contraire, le jury frappe l'agitateur, qui peut prévoir les suites de son arrêt ? Le ministère voudrait-il alors n'avoir raison de l'Irlande que par des violences dont la menace l'appareil militaire déployé sur différents points ? ou la sage pensée ne lui viendra-t-elle pas de calmer ce malheureux pays en accueillant ses griefs, pour y donner une satisfaction qui n'alégerait en rien la puissance de l'Angleterre ?

— M. Drumé, l'un des prévenus, est un des magistrats destitués comme repealers. Il a déposé une caution, ainsi que ses co-accusés.

— Déjà M. D. O'Connell et son fils ont confié leur défense aux treize plus habiles avocats de Dublin.

— Nous lissons dans un journal que le gouvernement anglais n'a rien négligé pour étouffer toute résistance en Irlande.

— Chaque jour, dit cette feuille, voit grossir le nombre des troupes concentrées dans ce pays. Il paraît même que le roi de Hanovre, cet ancien duc de Cumberland, qui était grand-maître des loges orangistes, et, par conséquent, le chef des oppresseurs les plus passionnés du parti catholique, a fait offrir 20,000 hommes de son armée, exclusivement composée de protestants et l'on assure que cette offre a été acceptée.

ESPAGNE.

— C'est par commission que s'est faite le 15, à Madrid, l'ouverture des cortés. Le président du conseil a donné lecture du décret de convocation, et a déclaré les cortés ouvertes ; puis, la séance a été levée. Tout s'est passé avec ordre. Il est vrai que l'autorité avait déployé un certain appareil militaire ; des patrouilles imposantes circulaient dans les rues.

La veille, 50 députés du parti qualifié parlementaire, avaient tenu une réunion préparatoire pour désigner les candidats qui formeraient la commission chargée de vérifier les pouvoirs. Quant à la présidence de la chambre des députés, la candidature de M. Olozaga ou de M. Cortina paraissait devoir prévaloir.

Il paraît que le ministère actuel ne présentera aucun projet de loi ; il a décidé, dit-on, de borner sa mission à assurer la réunion des cortés et la déclaration de la majorité d'Isabelle. Pour ce qui est du mouvement insurrectionnel, il attend avec une sorte de patience le résultat de la lutte engagée en Catalogne et en Aragon, et s'inquiète peu des *pronunciamientos* qu'on annonce avoir eu lieu, le 11, à Lyon et à Valladolid en faveur de la junte centrale.

Mais à quel moment arrivera le dénouement qu'il espère ? En Aragou le général Concha n'a point de forces suffisantes pour réduire Saragosse. Il est vrai que la date du 17, les insurgés y perdent, chaque jour, du terrain ; mais la junte et la compagnie dite sacrée y exercent une telle terreur, que les honnêtes gens ne savent comment sortir de ce guépier. Déjà même quelques maisons riches auraient été mises au pillage. La junte qui a eu l'absurdité de proclamer la régence d'Espartero, a voulu forcer les Français qui résident dans la ville à prendre les armes ; ceux que n'y retiennent aucun intérêt sont rentrés en France.

En Catalogne, on sait quel triste aspect Barcelone présente : ruines et lugubre solitude ! On prétend qu'une soixantaine de républicains sont partis de Perpignan pour se jeter dans cette capitale. "Il faudrait, dit l'*Emancipation*, 20,000 hommes pour les réduire en en sacrifiant la moitié, et les assiégeans ne sont qu'au nombre de 6,000."

Mataro offre le spectacle d'une ville forcée, et les restes de sa population, disséminés dans les montagnes, sont dans un état déplorable. A Figueras tous les habitans aisés se sont réfugiés en France ; mais ceux qui ont laissé à la garde de leur maisons ont été forcés de porter toutes leurs provisions dans le fort, qui a maintenant trois mois de vivres pour 500 justistes qui l'occupent. Quelques Français ont obtenu de Prim l'autorisation de sortir de Girona.

A Cadix, la liberté de la presse est singulièrement respectée. Les bureaux du journal le *Défensor del Pueblo* ont été envahis, le 6 octobre, de la manière la plus révoltante par des officiers de la garnison, qui se sont montrés fort insolents à l'égard des rédacteurs sans défense. Cet exploit, digne de révolutionnaires, est une lâcheté odieuse. Deux autres journaux ont été forcés de suspendre leurs publications.

Le président de la junte d'Olot, arrivé à Perpignan, a contesté au préfet des Pyrénées-Orientales le droit de l'interner, et a prétendu que lui ne pouvait lui imposer de résidence. Traité alors comme étranger sans passeport il a été conduit en prison. Cette mesure a abouti sa morte espagnole : il a fini par supplier que l'on permet son départ. Le commissaire de police l'a mené à la diligence.

Des nouvelles de la Havane du 16 septembre annoncent que le parti d'Espartero s'est soumis au gouvernement actuel d'Espagne. Léonard O'Donnell a été installé à Cuba comme gouverneur-général, en remplacement de Jérôme Valdés, destitué.

INDÉ

— *Hérat*. — Jar Mahomet, ministre de Kamran Shah, a fait enfermer son maître et a usurpé l'autorité souveraine à Hérat. Le prince Mahomet Alum-geer, fils de Shah Kamran, s'est rendu à Pshawur dans l'espoir d'amener le gouvernement anglais à prendre fait et cause pour son père. L'influence de la Perse est en hausse à Hérat, et l'on frappe la monnaie au nom du Shah.

GRÈCE.

— *La Grèce et la Russie*. — La *Gazette d'Augsbourg* du 15 courant contient sur la révolution grecque un article d'autant plus remarquable que cette feuille, comme chacun sait, ouvre très souvent ses colonnes à des déclarations semi-officielles, destinées à servir d'ouverture à des débats diplomatiques d'une nature plus sérieuse.

L'empereur Nicolas, dit cette feuille, a quitté Varsovie plus tôt qu'on ne s'y était attendu ; peut-être la révolution survenue en Grèce, et dont il venait de recevoir la nouvelle, a-t-elle hâté son départ. Les nombreuses troupes assemblées sous les murs de Varsovie, pour exécuter de grandes manœuvres, paraissent devoir se mettre en marche pour les provinces du Sud, la situation des choses, dans les parages méridionaux, prenant un caractère de plus en plus critique. La Russie n'approuvera jamais, et elle ne peut pas approuver les événements d'Athènes ; il faut qu'elle use de tous les moyens